



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

CNIL

Question écrite n° 112632

Texte de la question

M. Léonce Deprez demande à M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, les perspectives de son action s'inspirant du rapport pour l'année 2005 de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) qui estime indispensable l'intervention du législateur pour définir le cadre dans lequel pourrait être effectuée la mesure de la diversité des origines des personnes employées, notamment dans les entreprises. Il conviendrait d'établir un référentiel national de typologies ethnoraciales pour établir une base de comparaison fiable par origine, par bassin d'emploi ou par secteur d'activité.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 112632

Rubrique : Droits de l'homme et libertés publiques

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 décembre 2006, page 12883